



DISTRIBUTEUR

ENTREPRISE

Nom entreprise : LIDL

Chiffres d'Affaires (2018)
: 81,2 milliards

Effectif (2019) : 30 000 en France

Pays (siège social) :
Allemagne

Site internet :
<https://www.lidl.fr>

Contact :
Friedrich FUCHS
0 800 90 03 43



LIDL, pour la réduction de l'empreinte carbone

CONTEXTE

Le changement climatique est un des problèmes majeurs du XXIème siècle. Afin de le limiter, des engagements ont été pris à l'échelle internationale, avec le protocole de Kyoto signé en 1997, ou encore la COP 21 (conférence des parties) de 2015. Au niveau européen, le Paquet énergie climat de 2008 fixe des objectifs de réduction de CO₂ de 20% à horizon 2020 et celui de 2014 vise 40% de réduction des émissions de GES d'ici 2030.

LIDL souhaite prendre sa part dans cette lutte collective en réduisant son empreinte carbone.

OBJECTIFS

- Promouvoir le développement durable à tous les niveaux de l'entreprise.
- Repérer les activités les plus émettrices de gaz à effet de serre.
- Agir concrètement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Participer à la lutte contre le réchauffement climatique, en prenant en compte les objectifs de l'échelle nationale à celle mondiale.



DÉMARCHE

LIDL dresse tous les trois ans un bilan carbone, en utilisant l'outil Bilan Carbone®, proposé par l'ADEME (Agence de la transition écologique).

Il existe 3 scopes : le scope 1 correspond aux émissions directes, par la combustion d'énergie fossile ou de biomasse, par exemple pour le transport. Le scope 2 concerne la consommation d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid. Le scope 3 est quant à lui très large et est constitué des activités amont et aval de l'entreprise. Par exemple, il s'agit des achats effectués, des transports, de l'utilisation ou de la fin de vie des produits vendus, ou encore des déchets générés.

En 2015, LIDL a effectué son bilan sur un périmètre plus large que celui imposé par la réglementation. Ainsi, alors que seuls les scopes 1 et 2 sont obligatoires, l'entreprise a également comptabilisé une partie du scope 3.

La méthode de calcul se base sur la consommation d'énergie, la quantité de déchets produits, les distances parcourues et d'autres données de l'entreprise. Elle permet d'obtenir les émissions de gaz à effet de serre, qui sont exprimées en tonnes équivalent dioxyde de carbone (t_{éq}CO₂).

LIDL définit et suit grâce au bilan carbone des indicateurs de performance. Cela permet d'évaluer l'efficacité des plans d'actions menés au service de sa politique environnementale.

Pour en savoir plus

<https://enrouteversdemain-lidl.fr/nos-actions-pour-la-planete/reduire-notre-empreinte-carbone/>

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Réalisation d'un bilan carbone tous les trois ans
- Utilisation d'une méthodologie développée par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et de l'outil Bilan Carbone®.
- Démarche proactive au-delà des obligations réglementaires.

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de l'image de l'enseigne, qui se veut écoresponsable.• Anticipation de réglementations plus strictes à venir sur le carbone et les émissions de gaz à effet de serre.• Définition d'une politique et d'un plan d'action environnementaux.	<ul style="list-style-type: none">• Modèle à suivre pour les autres entreprises de la grande distribution, ainsi que pour ses fournisseurs.• Transition vers un modèle plus durable.• Influence sur toute la chaîne d'approvisionnement en prenant en compte le scope 3 dans le calcul de l'empreinte carbone.